

Observation 146 du 06/03/2023

Ce projet est démesuré. Trop c'est trop, il va provoquer une saturation visuelle totale et un abandon complet des villages dans le rayon d'un km.

Il est en totale contradiction avec les délibérations de La CCCP du 29 11 2022 qui confirmaient que les objectifs étaient largement dépassés en matière d'enr sur la VIENNE du SUD jusqu'en 2030.

Le seul but d'Abo Wind est de Désertifier totalement la zone pour industrialiser toujours plus nos campagnes avec des éoliennes toujours plus gigantesques qui ne tournent presque jamais.

Ce projet est mortifère pour les communes et les hameaux avoisinants, pour la faune et la flore et par son impact énorme sur les voiries communales pour atteindre les postes sources.

Nous nous opposerons massivement à ce projet comme à tous ceux à venir .

Merci de nous entendre. Nous sommes assiégés. Je connais bien le secteur. Je possède des terres près du hameau des Sables (en première ligne).

Recevez Mme le commissaire enquêteur mes salutations cordiales

YANICK BOUTIN

86160 Champagné Saint Hilaire